

## REPUBLICQUE FRANCAISE

=====  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le seize décembre deux mille vingt-quatre à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	09/12/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	23/12/2024

**OBJET :****Subventions à divers associations et organismes N° 1/2025 - Domaine culturel****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène  
FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN ,  
Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude  
BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël  
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , M.  
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M.  
Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric  
GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER ,  
Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, M. Cédryc AUGUSTE procuration à  
M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-  
YAAGOUB, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Solène FOREST, M. Bruno PATRON  
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme  
Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER  
procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Claude  
BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces  
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 3 décembre 2024.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Sauf en ce qui concerne la subvention allouée à l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Gap où le vote est le suivant :

- POUR : 42

- SANS PARTICIPATION : 1

M. Elie CORDIER

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Claude BOUTRON

Transmis en Préfecture le : 18 DEC 2024

Affiché ou publié le : 18 DEC 2024

**SUBVENTIONS N° 1/2025**

C.M. du 16/12/2024

ASSOCIATIONS CULTURELLES	Activité de l'association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2025	Subvention accordée 2025	Total des subventions accordées 2024
1 Impulise (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Enseignement artistique, animation socio-culturelle	Subvention de fonctionnement	35 000,00	27 000,00	27 000,00
2 Développement Culturel de Gap et des H.A. Théâtre La Passerelle (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023 et avenant 1 voté au CM du 05/04/2024)	Propose diverses animations culturelles	Subvention de fonctionnement	625 500,00	625 500,00	625 500,00
3 Orchestre d'Harmonie de la Ville de GAP (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Propager et vulgariser l'art musical, comme œuvre d'éducation populaire par des manifestations publiques	Subvention de fonctionnement	80 000,00	80 000,00	43 400,00
4 Cinémathèque d'Images de Montagne (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Recensement, collecte, sauvegarde et diffusion du patrimoine audiovisuel en zone de montagne	Rencontres du cinéma de montagne (10 350€) + subvention de fonctionnement (6 750€)	17 100,00	17 100,00	17 100,00

<p>5</p> <p>Récréations (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)</p>	<p>Développement des arts et de la création dans les HA et plus particulièrement dans la cité gapençaise</p>	<p>Subvention de fonctionnement</p>	<p>17 000,00</p>	<p>17 000,00</p>	<p>17 000,00</p>
--	--	-------------------------------------	------------------	------------------	------------------

TOTAL 784 600,00€

Nombre de subventions votées :

5